

Initiatives ministérielles

Toutefois, mon collègue pourrait-il me dire à quelle période s'appliquent en général ces prêts? Les prêts couvrent-ils une période de quatre ou de six mois, à partir de la moisson? Peut-il m'éclairer à ce sujet? Il a mentionné que 40 p. 100 des producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard ont recours à ces prêts. Le député sait-il combien d'autres en demanderaient si, comme cela était prévu dans la loi originale, les prêts étaient exempts d'intérêts?

M. McGuire: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Dans le cas des producteurs de pommes de terre, ils reçoivent des avances sans intérêt pendant six à huit mois. Un grand nombre de nos agriculteurs sont en train de construire des silos à température contrôlée, ce qui leur permettra de conserver leur récolte extrêmement périssable pendant longtemps, en fait de la moisson jusqu'au mois de juin lorsque les prix se mettent habituellement à grimper et que les producteurs peuvent réaliser de meilleurs profits.

Comme je l'ai mentionné dans mon discours, 40 p. 100 des producteurs de pommes de terre participent au programme et demandent des avances, mais ce ne sera plus le cas, d'après ce que m'ont fait savoir le ministre de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard et certains producteurs de cette province. Le gouvernement s'apprête donc à retirer aux producteurs de pommes de terre l'un des outils dont ils disposaient pour rentabiliser leur exploitation agricole. Le gouvernement cherche à rendre cet outil inaccessible. Les producteurs, eux, estiment que le gouvernement pourrait, quant à y être, éliminer complètement le projet de loi, puisqu'ils n'en profiteront guère.

M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River): Monsieur le Président, l'autre jour, j'ai eu l'occasion d'intervenir au sujet de la motion principale; aujourd'hui c'est de l'amendement proposé dont je vais parler.

En fait, j'ai estimé de mon devoir de prendre de nouveau la parole pour participer à ce débat général après avoir entendu certains des propos qu'a tenus aujourd'hui le ministre chargé des céréales et certaines observations qu'il a formulées lorsqu'il a abordé ce sujet hier.

Le ministre a déclaré hier que le ton du débat l'attristait un peu ainsi que de certaines observations formulées par des députés de l'opposition. Il est bien normal que le ministre soit attristé de ces propos, car l'article du *Western Producer* que j'ai lu à la Chambre et qui rapporte les

propos de membres de sa propre association de circonscription, démontre clairement que les propos que tiennent députés de l'opposition sont les mêmes que ceux qu'il entend de la bouche des Canadiens, des agriculteurs et de leurs associations, et il sait pertinemment que le gouvernement auquel il appartient fait fi de l'opinion des agriculteurs de l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Cela m'attristerait aussi si j'étais le ministre chargé de défendre ce projet de loi à la Chambre.

À mon avis, le gouvernement fait ainsi la preuve qu'il a abandonné les agriculteurs et qu'il les a voués à la ruine. Le gouvernement semble ne se préoccuper que des financiers de banlieux soucieux de réaliser quelque profit sur le marché des valeurs, et désireux de s'enrichir à même les énormes capitaux qui s'entassent un peu partout au Canada du fait que le gouvernement refuse de taxer les grandes sociétés. Le gouvernement actuel a beaucoup plus à coeur de favoriser ces gens-là que d'encourager les agriculteurs qui l'ont appuyé depuis l'époque de mon prédécesseur John Diefenbaker.

Par ailleurs, le ministre a accusé l'opposition de tenir, comme il a dit, des propos outranciers à l'égard du projet de loi dont nous sommes saisis. À mon avis, les propos les plus outranciers, c'est le gouvernement qui les a tenus lorsque, pour défendre ce projet de loi, il a accusé l'opposition de tergiverser et, en s'opposant ainsi au projet de loi, d'empêcher les agriculteurs de toucher leur argent. Il a dit espérer que les agriculteurs de toutes les régions du Canada interviendraient pour reprocher à l'opposition de les empêcher de toucher leur argent, ce que je trouve tout à fait ridicule. Je n'aurais pas cru que quelqu'un d'aussi respecté que le ministre d'État chargé des Céréales puisse faire une telle déclaration parce que les faits sont incontestables.

Nous sommes ici aujourd'hui parce que le gouvernement n'a pas inclus dans son budget du 27 avril dernier, ce document qui a fait l'objet d'une fuite la veille de sa présentation officielle à la Chambre, les 27 millions de dollars nécessaires pour les avances de cette année. La loi obligeait le gouvernement à inclure ces fonds dans son budget. C'est une disposition légale que le gouvernement a enfreint. Il s'est donc retrouvé coincé quand la loi l'a obligé à fournir des fonds qui n'étaient pas dans le budget. Il s'est pris à son propre piège. Il a été longtemps sans se rendre compte de son erreur, car ce n'est que le 26 juin qu'il a mentionné pour la première fois la situation des agriculteurs.